

**SMA – Direction de chœur MUKT40 – MUKT41**  
**Consignes pour l'épreuve d'admission 2025-2026**

---

Tous les **nouveaux** étudiants de L1, 2 ou 3 qui souhaiteraient pouvoir suivre le cours de Spécialité musicologique appliquée « Direction de Chœur » passeront une évaluation auditive mélodique et harmonique au 1<sup>er</sup> cours le **vendredi 19 septembre 2025 à 12h en salle 120**, dont le résultat permettra de confirmer leur choix ou de les inviter à choisir un autre cours. Cette évaluation sera indispensable pour valider votre IP et elle ne pourra être effectuée qu'à cette seule date.

Les étudiants ayant déjà suivi ce cours les années antérieures n'auront pas de test à passer, leur premier cours aura donc lieu le vendredi 26 septembre 2025.